

## Atelier Thématique

### Insertion Territoriale N°3

### Synthèse

<b>Atelier thématique insertion territoriale N°3</b>	
<b>Date et lieu</b>	Jeudi 16 juin 2015 Paris 16 - UIC 9h30 – 17h00
<b>Invités</b>	Services et organismes techniques de l'État Services techniques des Conseils régionaux, Conseils départementaux, Communautés d'agglomération et communautés de communes, Associations, chambres consulaires des sections prioritaires ... (listes présentes en fin de compte rendu)
<b>Nombre de participants</b>	29 participants
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partager la mise à jour des éléments d'enjeux du territoire suite aux remarques de l'atelier du 16 avril 2015.</li> <li>• Présenter la méthodologie de hiérarchisation des enjeux et recueillir vos observations sur cette dernière.</li> <li>• Introduire les notions de fonctionnalités et d'interface avec les études techniques.</li> </ul>
<b>Principaux sujets abordés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet LNPN : ses objectifs, le phasage</li> <li>• Compléments apportés à l'analyse</li> <li>• Hiérarchisation des enjeux</li> <li>• Fonctionnalités</li> </ul>
<b>Support de présentation</b>	Diaporama LNPN_2015-06-16_Atelier_Ins_Territoriale_N°3_-Paris_VF

## Compte-rendu

### Ouverture de l'atelier par Emmanuèle Saura, chef de mission du projet LNPN

Emmanuèle Saura, SNCF Réseau rappelle que ce troisième atelier est dans la continuité de l'atelier d'avril et remercie les entités représentées. Elle précise ensuite l'ordre du jour :

- 9h30-9h45 : Accueil
- 9h45-10h00 : Introduction
- 10h00-10h45 : Présentation des avancées par rapport à l'atelier 2 - setec
- 10h45-11h30: Présentation des avancées par rapport à l'atelier 2 – Chambre d'agriculture
- 11h30-11h45 : Pause
- 11h45-12h30 : Présentation de la notion d'enjeux et de la méthodologie de hiérarchisation
- 12h30-13h30 : Déjeuner
- 13h30-14h45 : Travail en groupe
- 14h45-15h45 : Restitution puis présentation des premiers résultats cartographiques et des objectifs pour la prochaine vague
- 15h45-16h00 : Pause
- 16h00-16h15: Présentation des premiers résultats de hiérarchisation
- 16h15-17h00: Liens entre fonctionnalités et insertion territoriale

Puis expose quels sont les objectifs de l'atelier :

- Partager la mise à jour des éléments d'enjeux du territoire suite aux remarques de l'atelier du 16 avril 2015.
- Présenter la méthodologie de hiérarchisation des enjeux et recueillir vos observations sur cette dernière.
- Introduire les notions de fonctionnalité et d'interface avec les études techniques.

### Présentation de l'historique du projet depuis le débat public et de son avancement depuis le début de l'étape 1 :

Emmanuèle Saura, SNCF Réseau : Après le rappel des grands objectifs du projet, rappel de l'historique du projet depuis le débat public.

L'aire d'étude du projet en sortie de débat public, puis les travaux de la commission Mobilité 21, la lettre de mission et enfin le premier COPIL.

Un focus est réalisé sur les grands jalons de l'étape 1 et sur les études et la concertation menées de façon articulée pour atteindre ces jalons.

Le but de l'étape 1 est d'identifier une zone de passage préférentielle (1km à 3 km de large) pour chaque section prioritaire, Paris-Mantes ; Mantes-Évreux et Rouen-Yvetot.

\* \* \*  
\*

**Céline Cuchet, SNCF R**, rappelle l'organisation de la concertation et la gouvernance du projet LNPN  
Le dispositif de concertation repose sur deux démarches complémentaires :

- L'information et la consultation du Grand Public : site internet avec modules de consultation en 2eme et 3eme vagues de concertation et des réunions publiques à des moments clé du projet.
- Le dialogue avec les acteurs qui comprend 3 instances qui doivent permettre à chacune de jouer un rôle précis et de participer à l'avancement progressif du projet :
- Les ateliers thématiques (experts et techniciens) instances de travail sur des sujets spécifiques en vue d'une co-construction
- Les commissions consultatives : élus des communes, CG, représentants des Régions : suivi des études au plus près du terrain
- 3 Comités Territoriaux (COTER) : présentation de l'avancement du projet

La Gouvernance du projet est composée d'un comité de pilotage (COFIL) qui se réunit tous les 6 mois, c'est l'instance de prise de décisions stratégiques sur le projet et les décisions de ce COFIL sont préparées par le Comité technique (COTECH) qui regroupe les cofinanceurs.

Ce dispositif traduit la volonté de maximiser l'intérêt du projet et de l'intégrer au mieux dans les territoires

3 vagues de concertation sont prévues, pour les ateliers insertion territoriale, la 1ere vague concerne le volet environnemental et lors des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> vagues seront intégrées progressivement les considérations liées à l'infrastructure pour élaborer les Zones de Passage préférentielles.

Il est important de rappeler qu'entre chaque vague une reprise des études est réalisée avec les sortants de la vague précédente.

En parallèle le sujet des dessertes, des temps de parcours et des fréquences entre les villes seront traités dans les ateliers fonctionnalités programmés début mars 2015.

Un 3<sup>ème</sup> thème, projet de territoire, est prévu afin de permettre aux territoires de se préparer à l'arrivée du projet. Les ateliers de ce thème débuteront lors de la 2eme vague de concertation et seront menés en parallèle.

\* \* \*  
\*

### **Setec, présentation des avancées en matière d'identification des enjeux de territoire**

L'environnement vecteur de la recherche d'une inscription territoriale de moindre impact.

Les études environnementales : 4 objectifs :

- Connaître le territoire
- Hiérarchiser les enjeux du territoire

- Appliquer la démarche Éviter-Réduire-Compenser
- Identifier les risques d'impacts et proposer les mesures.

### Présentation du contenu de la journée

- Rappels de méthodologie générale
- Les nouveaux éléments
- La hiérarchisation des enjeux
- Présentation des objectifs de la prochaine vague

### Méthodologie

Les grands principes d'analyse du territoire sont les suivants :

- Affiner la lecture du territoire à l'état brut : l'occupation du sol et les enjeux thématiques
- Identifier et valoriser tous les outils mis en place par la puissance publique pour valoriser des enjeux particuliers
- Se projeter et prendre en compte l'évolutivité du territoire : les projets futurs (projets connus, SCOT, Schémas régionaux et autres)
- Hiérarchiser les enjeux identifiés

2 aires d'études/échelles de travail : La zone d'étude élargie et au sein de la zone élargie, la zone d'étude rapprochée avec les zones prioritaires.

### Présentation des compléments apportés à l'analyse- Setec

Setec présente en premier lieu les nouveaux éléments apportés à l'occupation du sol, puis les compléments apportés sur les enjeux selon les grands thèmes : milieu physique, milieu naturel, milieu humain, patrimoine et paysage. Ces nouveaux éléments apportés à l'analyse des enjeux se basent sur les remarques faites par les acteurs du territoire en sortie des groupes de travail de l'atelier d'insertion territoriale n°2.

### Questions / Réponses

#### ***Thématique Milieu Physique***

**Jean-Pierre Provost, président de l'ADAPAVE – Adiv environnement- Vernouillet** : La Zone Agricole Protégée sur le territoire de Vernouillet est-elle prise en compte dans l'analyse ?

**Setec** : Les ZAP sont étudiées dans la thématique du milieu humain et plus particulièrement dans la composante Agriculture. En ce qui concerne la ZAP de Vernouillet, elle est bien intégrée dans nos études.

#### ***Thématique Milieu Naturel***

**Julia Tual, animatrice de l'association Plaine d'Avenir 78 - Boucle de Montesson** : Comment sont pris en compte les Périmètres Régionaux d'Intervention Foncière (PRIF) de l'AEV dans l'analyse? Pourquoi existerait-il un problème de hiérarchisation par rapport aux autres enjeux ?

**Ecosphere :** De manière générale, les PRIF ont des emprises relativement importantes sur le territoire considéré. La problématique est donc de valoriser cette information sans pour autant qu'elle ne couvre d'autres enjeux plus ponctuels mais tout aussi importants présents également sur ce même territoire, comme c'est le cas pour la plaine de Montesson.

**Setec :** De plus, les PRIF présentent trois grands enjeux: agricole, écologique et loisir/agréments. Cependant, il n'est pas spécifié au sein même de la donnée le rattachement du PRIF considéré à l'une de ces trois fonctions, mais est plutôt mis en avant le périmètre global de celui-ci. Ainsi pour combler ce biais et valoriser le PRIF dans la thématique la plus adaptée, la Chambre d'Agriculture a valorisé de façon spécifique les territoires agricoles qui se situaient dans les PRIF. Concernant le milieu naturel, un territoire contenu dans un Périmètre Régional d'Intervention Foncière peut également faire l'objet d'autres enjeux écologiques, le valorisant davantage. Pour exemple la forêt de Rosny qui en plus d'être un PRIF, est classée zone Natura 2000, ZNIEFF etc...

**Patrick Domenget, Association Écologie pour le Havre :** Comment est prise en compte la thématique Eau dans toute cette analyse en considérant un basculement prochain dans une vision plus restreinte (de 1km à 3 km)? L'information est-elle suffisante ?

**Setec :** La thématique Eau est prise en compte avec une quantité assez importante d'éléments. Ces données ont pu être récupérées via les bases de données de la DREAL, DRIEE, BRGM, AESN etc... Ainsi, une identification de tous les cours d'eau, plans d'eau et mares définis dans la zone d'étude, a été faite. Une recherche d'informations approfondie a été également réalisée sur des éléments distincts comme : les zones inondables, les points de captage (AEP ou non) et les périmètres de protection associés ainsi que les aires d'alimentation de captage, les aquifères vulnérables ... Les informations semblent donc suffisantes pour valoriser la problématique Eau, d'après notre regard de bureau d'étude environnemental.

**Daniel Vaugelade, CAPESA et Union de la Boucle de Moisson :** Au niveau des compensations environnementales, seul le Conseil Général des Yvelines a été évoqué. Existe-t-il un problème particulier de compensation environnementale dans les Yvelines ou est-ce un problème général ?

**Setec :** Le Conseil Général des Yvelines a entamé une démarche pilote pour créer un stock de sites éligibles à compensation pour de futurs grands projets. Ce projet a été évoqué à l'atelier précédent ainsi que l'existence de sites qui pourraient faire l'objet de compensation. L'objectif étant désormais d'identifier ces sites, pour faire en sorte que le projet ne les traverse pas potentiellement. Il avait été aussi évoqué lors de l'atelier 2, des sites de compensation liés à l'autoroute A150 ; cette donnée est en cours de collecte pour identifier tous les secteurs qui ont été réalisés comme mesures compensatoires pour ce projet.

### **Thématique Milieu Humain**

**Gilles Fraudin, Haute-Normandie Nature Environnement :** Les infrastructures ferroviaires en intersection avec le domaine de la Ligne Nouvelle sont-elles prises en compte ? En particulier en ce qui concerne l'infrastructure ferroviaire de Saint-Pierre du Vauvray à Évreux.

**Setec :** Les installations et les lignes ferroviaires ne sont pas valorisées dans l'occupation des sols en tant que telle, mais sont bien intégrées dans la cartographie représentant le réseau des infrastructures de transport.

**Michel Cullin , ADIV Environnement, Boucle de Chanteloup et Plaine de Chapet, Verneuil et Vernouillet :** Le projet de liaison RD30-RD190 avec le pont d'Achères a-t-il été pris en compte dans les projets importants comme l'A104 ?

Et qu'en est-il de la prise en compte de l'urbanisation grandissante de la Boucle de Chanteloup (de 40 000 à 100 000 habitants) vis-à-vis de variantes de tracé proposées qui seraient susceptibles de passer à cet endroit ?

**SNCF Réseau :** Le projet de liaison RD30-RD190 avec le pont d'Achères présent sur le territoire de la Boucle de Chanteloup est un projet dont on a connaissance et qu'on suit d'un point de vue technique. Il sera également intégré dans nos études d'un point de vue environnemental (cartographie des projets d'infrastructure).

**Laurent Lesimple, Eure Normandie Plus et Réseau Consulaire des Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Eure et de Normandie :**

Les interactions en termes de risque entre les zones d'activités existantes (ICPE, PPRT ...) et les infrastructures nouvelles sont-elles considérées ?

En est-il de même pour la considération des projets futurs? Pour exemple, la CCI Normandie a travaillé sur le SRCE de Normandie, non seulement en intégrant les périmètres des zones existantes mais aussi en fournissant les périmètres des projets de zones d'activité.

**Setec :** Les problématiques liées aux risques technologiques sont bien identifiées dans la thématique milieu humain. Tous les établissements de type SEVESO, tous les PPRT qui ont pu être mis en place sur le territoire à l'étude ont été valorisés et intégrés dans l'identification des enjeux du territoire. Concernant les projets de zones d'activité, les données recueillies pour le moment sont très peu homogènes à l'échelle régionale. Nous sommes donc preneurs des données que vous pouvez nous transmettre concernant ce sujet.

**Stéphanie Robinet, Conseil Départemental de l'Eure :** Pourquoi les SCoT ne peuvent-ils pas être pris en compte?

**Setec :** La valorisation des secteurs d'aménagement dans un Schéma de Cohérence Territoriale, se fait par des vues d'ensemble (formes géométriques englobant des communes entières, flèches etc...) laissant alors une lecture plutôt qualitative de l'enjeu ne permettant pas de préciser la lecture de celui-ci.

Or l'échelle utilisée pour notre analyse est de 1/100 000 ; la prise en compte des enjeux est donc relativement fine comparée aux informations disponibles dans les SCoT qui retracent davantage les grandes orientations du territoire.

**SNCF Réseau :** De plus, la démarche « Projet de territoire » démarre actuellement : un cabinet spécialisé va se charger du recueil et de l'analyse de tous les projets territoriaux.

Les projets du territoire vont donc être pris en compte de manière plus fine dans le cadre du Projet de territoire en lien avec celui de la Ligne Nouvelle.

### **Thématique Patrimoine-Paysage**

Concernant les clos mesures, que signifie « absence totale de données valorisables » ? Y a-t-il des données mais qui ne sont définies pas dans la zone, ou alors n'existe-t-il pas de connaissances sur ces données?

**Setec :** Le représentant de la mission UNESCO en charge des clos mesures est dans l'incapacité de transmettre des données sur la localisation des clos mesures. Un travail d'identification de ces derniers reste donc à faire.

De plus, cette mission est à son démarrage ; le pas de temps relativement long qui y est associé n'est donc pas en accord avec le temps de réalisation de nos études.

Cependant, si des informations sur ce dernier devront être précisées au fur et à mesure de l'étude, elles pourront toujours y être intégrées ultérieurement, étant donné la répartition ponctuelle de ces éléments.

**Bruno Drevon, Conseil Départemental des Yvelines :** Les cartes paysagères spécifiques ont-elles été prises en compte ? Leur absence est-elle liée au fait que ce soient essentiellement des données qualitatives et qu'il n'y ait pas forcément de périmètre associé?

**Setec :** Les éléments valorisés dans la thématique Patrimoine et Paysage sont plutôt relatifs à une démarche de protection via les problématiques sites classés, sites inscrits ainsi que les monuments historiques et les ZPPAUP d'un point de vue patrimoniale.

En parallèle de ces informations plutôt réglementaires, une démarche paysagère spécifique basée sur des entretiens avec des acteurs du territoire est mise en place, permettant in fine d'identifier des entités paysagères au-delà de toutes problématiques de protection patrimoniale.

De plus, ce travail complémentaire permettra d'aboutir à des sites présentant des qualités paysagères remarquables dans le périmètre d'étude, information qui n'est pas disponible au sein de l'Atlas du Paysage.

**Stéphanie Robinet :** Sur ce sujet il existe des informations sur l'Atlas du Paysage de Haute-Normandie, qui identifient au-delà de la caractérisation des paysages, les enjeux par unité paysagère, les risques de banalisation et les points saillants sur lesquels il faut travailler pour garder la qualité paysagère identifiée dans l'Atlas.

**Setec :** Certes l'Atlas du Paysage qualifie des enjeux par entité, mais il n'y est pas précisé la qualité paysagère de chaque entité. Ne sachant pas cette information, la hiérarchisation des entités les unes par rapport aux autres concernant leur qualité paysagère ne peut être faite. D'où l'importance d'aller au-delà des données disponibles dans l'Atlas du Paysage pour prendre en compte cette

hiérarchisation et valoriser des sites qui paraissent présentés des qualités paysagères remarquables dans le périmètre d'étude.

Il existe aujourd'hui des organisations du territoire manœuvrant pour la valorisation touristique, et donc très en rapport avec la qualité et l'intérêt du paysage, en réalisant des circuits, des parcours avec des équipements ... Ces investissements à moyen ou long terme peuvent ainsi être à un moment donné annulé par la présence d'une infrastructure qui les traverse ou coupe les accès. Cet aspect-là est-il pris en compte dans l'analyse des enjeux?

**Setec** : Les études en cours sont encore à un stade très amont du projet, la notion de tracé n'est pas encore présente. De plus, la source de ce type de données permettant d'accéder à une information homogène sur le territoire, n'a pas encore été trouvée.

### **Compléments apportés à l'analyse – Chambre d'agriculture de l'Eure**

La chambre d'agriculture de l'Eure présente de son côté, les compléments sur l'étude agricole. Les thèmes abordés sont : les espaces agricoles, les structures agricoles et le tissu agricole.

#### **Questions / Réponses**

**Stéphanie Robinet, Conseil Départemental de l'Eure** : Le principe de morcellement agricole correspond-il à l'attribution d'un enjeu fort quand le morcellement est moindre, donc pour les parcelles les plus grandes ?

**Chambre d'Agriculture** : La prise en compte des îlots permet avant tout d'identifier des espaces agricoles fonctionnels.

**Michel Cullin, ADIV Environnement** : Est-il pris en compte la location par un même agriculteur de nombreuses petites parcelles accolées et appartenant à des propriétaires différents ?

**Chambre d'Agriculture** : Cet aspect correspond au critère du morcellement foncier agricole. Un critère permettant au départ d'apporter une complémentarité à l'étude mais qui s'est avéré après analyse recouper entièrement le critère sur la taille des îlots, à savoir que les petits îlots sont souvent associés à une présence importante de propriétaires.

**Setec** : Un îlot n'est pas défini d'un point de vue foncier. Ainsi, des îlots peuvent être exploités par un même agriculteur mais appartenir à des propriétaires fonciers différents.

Concernant le critère de la taille de l'îlot la problématique est bien axée sur l'utilisation du sol et pas sur la propriété du sol.

**Marc Lansiaert, Ministère de l'Ecologie** : Le volet agricole semble plus précis par rapport à d'autres thématiques. Cela ne risque-t-il pas de déséquilibrer les réflexions avec des données plus précises dans certains domaines?



**Setec** : Un des points sortant du débat public concernait le volet agricole et sa prise en compte de manière générale dans le projet LNPN, d'où la volonté de la part de SNCF Réseau à travailler avec la Chambre d'Agriculture sur ce volet.

Ainsi, le travail de la Chambre d'Agriculture est de réfléchir à différents types d'indicateurs, tout en sachant que ces indicateurs ne seront pas tous utilisés par la suite. Seuls les plus pertinents seront valorisés.

**SNCF réseau** : Il est en effet essentiel de se poser des questions sur l'équilibre des trois piliers du développement durable. ADAGE est d'ailleurs notre prestataire pour la prise en compte du développement durable dans le projet LNPN.

Aussi, une des particularités du territoire est la sensibilité agricole et il est donc important d'avoir une donnée agricole de grande qualité et recueillie par un acteur du territoire qu'est la Chambre de l'Agriculture.

**Gille Fraudin, Haute Nature Environnement** : Les données à partir desquelles vous avez établi les cartes de perte foncière notamment, sont-elles établies d'après le cadastre ou d'après les données des agriculteurs ?

**Chambre d'Agriculture** : Les données utilisées sont des surfaces déclaratives exploitées par l'agriculteur, c'est donc sur la base de déclarations à la Politique Agricole Commune.

**Setec** : Dans la problématique de perte foncière, l'objectif est de donner une tendance de l'évolution du territoire agricole, pour donner un contexte globale agricole, mais ce n'est pas forcément un enjeu que nous valoriserons par la suite.

**Guy Jacob, Chambre d'Agriculture de l'Eure** : Pour compléter sur la thématique de perte foncière, la donnée est basée sur des sièges d'exploitation et des pertes dans le temps. Ce sont donc deux données différentes qu'il faut analyser différemment.

\* \* \*  
\*

**Pause**

\*  
\* \* \*

### Hiérarchisation des enjeux

**Setec** présente la méthode globale de hiérarchisation des enjeux.

La définition d'un enjeu et les objectifs principaux de la hiérarchisation des enjeux sont évoqués.

Les conditions nécessaires pour valoriser une donnée de territoire comme un enjeu à stade des études sont :

- La disponibilité de l'information à l'échelle de tout le territoire

- L'information donnant une lecture fine du territoire et non globale (échelle communale, départementale...)
- L'information suffisamment discrétisée / variée pour apporter une information intéressante

Par la suite sont présentés les principes généraux retenus, à savoir :

- La présentation des différents éléments d'enjeu pris en compte par composante du territoire et par grande thématique
- Les trois niveaux d'enjeux considérés : modéré, fort et très fort
- La méthodologie de hiérarchisation

Plus précisément, la méthodologie de hiérarchisation des enjeux présente trois points principaux :

- Le travail sur une grille avec des mailles hexagonales
- Le cumul des enjeux
- La valorisation en cas d'accumulation d'enjeux très forts

### Questions / Réponses

Pourquoi l'éolien est-il considéré comme un enjeu ?

**Setec** : Des actions territoriales sont aujourd'hui entamées vis-à-vis du développement éolien, il est donc important de valoriser ces zones de développement et de ne pas remettre en cause les problématiques qui y sont liées.

Cependant il est vrai qu'en fonction de l'état d'avancement et le côté opérationnel très variables d'un projet éolien à un autre, certaines zones de développement peuvent être discutables dans la prise en compte des enjeux.

**Gérard Moulin , CADEB** : Dans le cadre des enjeux d'énergie, intégrez-vous les conduites de gaz, lignes électriques enterrées etc... ?

**Setec** : Ces données sont effectivement valorisées sous l'appellation large de Réseau de transport liée à l'alimentation d'énergie. Cependant, cette information n'est pas totalement consolidée car certaines données complémentaires doivent encore être transmises par les concessionnaires contactés.

**Thomas Schwab , ONEMA** : - Qu'en est-il de la prise en compte des zones humides dans la hiérarchisation des enjeux ? Il existe notamment des données disponibles auprès de la DREAL DRIEE et des informations contenues dans les SAGE.

- Les espèces protégées et leur habitat ont-ils été pris en compte ?

- Sur les critères de comparaison, on ne compare pas tous les mêmes critères avec la même intensité ; par exemple on a parlé de potentiel agricole mais on n'a pas parlé de potentiel dans la thématique eau (on a juste parlé d'état).

- Toutes les thématiques et les critères vont-ils passer dans la grille multicritère ou certains seront pris en compte en priorité? Quelle est la stratégie d'évitement ?

**Setec :** - Les zones humides sont bien prises en compte dans la hiérarchisation avec par ailleurs une difficulté à récupérer la donnée associée.

Des demandes ont été faites pour récupérer les éléments des SAGE les demandes mais des difficultés perdurent pour obtenir la donnée sous format SIG.

- Les habitats d'espèces protégées est un grand volet d'intervention du bureau d'étude Ecosphere. Cependant la récupération de données d'inventaire disponibles auprès des acteurs du territoire est difficile. En effet, le niveau de retour des organismes n'est pas suffisant aujourd'hui pour assurer une homogénéisation et une prise en compte de la donnée.

- Le potentiel de la ressource est valorisé via la prise en compte des aires d'alimentation de captage qui vont au-delà du seul point de captage qui fait l'usage.

Concernant les objectifs de cours d'eau (horizons de SDAGE), le choix a été de ne pas survaloriser des cours d'eau caractérisés par un bon état par rapport au cours d'eau qui ont un objectif d'atteinte de bon état (avec un horizon d'atteinte plus long) car l'objectif final du DCE est le même pour tous les cours et masses d'eau à savoir atteindre ce bon état.

- Tous les enjeux rentrent dans la grille de hiérarchisation.

**Gilles Fraudin, Haute Normandie Environnement :** La traversée de Rouen est-elle traitée par la métropole ?

**SNCF réseau :** La gare nouvelle de Saint-Sever, appelée bâtiment voyageur, se fait au titre du projet LNPN dont SNCF réseau est maître d'ouvrage et donc n'est pas traitée par la métropole Rouen-Normandie.

Il y a eu d'ailleurs, un atelier de concertation sur le nouveau quartier urbain autour de la gare nouvelle de Saint-Sever, pour ce qui est la prise en compte des sujets environnementaux et du travail qui sera fait au niveau de l'infrastructure.

\* \* \*  
\*

**Pause déjeuner**

\*  
\* \* \*

## **Présentation de la hiérarchisation retenue**

**Setec** présente la proposition de grille de hiérarchisation.

## Présentation du fonctionnement pour le travail en groupe par setec

- **Analyse de la proposition de hiérarchisation**
  - Travail en groupe de 6-8 personnes pendant 30-45 mn sur les thèmes
  - Centralisation des commentaires par un chef de table + remplir le tableau vierge
  - Restitution de l'atelier pendant 45 mn
  -
- **Les éléments à disposition**
  - Tableau des éléments hiérarchisés + tableau de hiérarchisation vierge
  -
- **La règle du jeu / les attentes**
  - Quels enjeux ne sont actuellement pas pris en compte, ou pas suffisamment? Quelle serait la justification d'une modification de la prise en compte de ces enjeux : sur tout le territoire? Au regard d'une problématique locale?
- **La prise en compte en sortie d'atelier de certains sujets abordés**
  - Premiers éléments de réponses en séance
  - Arbitrages sur les propositions : SNCF / SETEC
  - Présentation à l'atelier 4

## Restitution

Les remarques formulées lors de la restitution sont consignées dans les tableaux en annexe.

## Première approche sur le thème « fonctionnalités »

Cédric Papin présente les éléments issus des ateliers fonctionnalités de la 1ère vague de concertation et introduit la méthode de travail de la deuxième vague de concertation. Elle consistera, en s'appuyant sur les enjeux environnementaux du projet hiérarchisés et en prenant en compte les objectifs (dessertes, fréquences...) revisités, à travailler sur l'insertion possible de l'infrastructure sous forme de zones de passages possibles de 1km à 3km de large. Cédric présente sous forme illustrée la méthode de définition avec des exemples à l'appui.

## Conclusion de l'atelier

Ce troisième atelier a permis de faire ressortir de nombreuses pistes pour la poursuite de notre travail et de celui du bureau d'étude **Setec**.

Nous allons rapidement étudier l'opportunité et la faisabilité pour la prise en compte de ces éléments.

Les participants ont apprécié ce travail en groupe avec une mixité des représentants aussi bien en termes de fonctions, d'instances que de secteurs géographiques. Ils regrettent néanmoins la faible participation des différentes parties prenantes à cet atelier.

Liste des participants à l'atelier insertion territoriale N°3  
16 juin 2015

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Institution</b>
Awada	Fouad	IAU-IDF
Bonafos	Aurélie	SMBVAS
Cullin	Michel	ADIV Environnement
Contet	Michel	IDF environnement
De la Rivière	Emmanuel	Société des autoroutes du nord et de l'est de la France
Dewevre	Bruno	Département Seine-Maritime
Dewulf	Mathieu	Chambre d'agriculture Eure
Domengot	Patrick	Ecologie pour le Havre
Drevon	Bruno	Conseil départemental 78
Fraudin	Gilles	Haute-Normandie Nature
Gollain	Vincent	IAU-IDF
Hovart	Laetitia	DREAL Haute-Normandie
Jacob	Guy	Chambre d'agriculture Eure
Jouvet	Jean-Louis	DREAL Basse-Normandie
Legras	Arnaud	Communauté de communes des Portes Nord-Ouest de Rouen
Lesimple	Laurent	CCI de l'Eure
Lansiart	Marc	Commissariat général au Développement Durable (CGDD)
Mayant	Jean-Paul	Collectif d'Associations de Défense de l'Environnement de la Boucle de Montesson
Moulin	Gérard	CADEB
Nebach	Nesrine	Conseil départemental 78
Parisot	Jean-Claude	Collectif d'Associations de Défense de l'Environnement de la Boucle de Montesson (CADEB)
Provost	Jean-Pierre	ADIV-Environnement
Robinet	Stéphanie	Conseil départemental Eure
Saule	Antoinette	Mairie de Lommoye
Sens	Pierre-Denis	CCI de Rouen
Schwab	Thomas	Office nationale de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA)
Tual	Julia	l'association Plaine d'Avenir 78 - Boucle de Montesson_
Vandenabeele	Sandrine	Chambre d'agriculture Eure
Vaugelade	Daniel	CAPESA et Union de la Boucle de Moisson_

### Mission Ligne nouvelle Paris - Normandie :

BOCHATON	Géraldine	Responsable adjointe des études techniques Paris-Mantes-Evreux	SNCF Réseau
CUCHET	Céline	Responsable concertation	SNCF Réseau
LOISELAY	Julien	Responsable des études environnementales	SNCF Réseau
MATHIEU	Pierre-Antoine	Responsable des études Rouen-Yvetot	SNCF Réseau
PAPIN	Cédric	Responsable des études techniques Paris-Mantes-Evreux	SNCF Réseau
SAURA	Emmanuèle	Chef de mission	SNCF Réseau

Pour toutes questions relatives à la concertation vous pouvez joindre Céline CUCHET à l'adresse mail suivante : [celine.cuchet@rff.fr](mailto:celine.cuchet@rff.fr)

### Bureau d'étude setec international

Guilou	André	Chef de projet des études environnementales	<b>Setec international</b>
Ramoelintsalama	Léa	Ingénieur d'études environnementales	<b>Setec international</b>
Becker	Olivier	Directeur	<b>Ecosphère</b>

### Bureau d'étude Adage Environnement

Berlin	Natacha		<b>Adage environnement</b>
Cauchie	Philippe	Directeur de projets et Gérant associé	<b>Adage environnement</b>

### Bureau d'étude BG ingénieurs conseils

Couturier	Sylvain	Chef de projet	<b>BG ingénieurs conseils</b>
Thepenier	Pierre	Ingénieur Bureau d'étude technique	<b>BG ingénieurs conseils</b>

### Garante de la concertation

Madame Charvet est joignable à l'adresse suivante [anne-marie-charvet@orange.fr](mailto:anne-marie-charvet@orange.fr)

### Liste des institutions invitées à l'atelier insertion territoriale N°3

Institutions invitées
CGDD
DGITM
Région de Haute-Normandie
Région de Basse-Normandie
Région d'Ile-de-France
DREAL Haute-Normandie
DREAL Basse-Normandie
DRIEA / DRIEE Ile-de-France
Département des Yvelines
Département des Hauts-de-Seine
Département du Val-d'Oise
Département de l'Eure
Département de la Seine-Maritime
Communauté d'agglomération du Mont Valérien
Communauté de Communes de la boucle de la Seine
Communauté de Communes de Maisons-Mesnil
Communauté de Communes de Saint-Germain Seine et Forêts
Communauté de Communes de Poissy-Achères-Conflans
Communauté de Communes des Deux Rives de Seine
Communauté d'agglomération de Seine et Vexin
Communauté de Communes de Seine Mauldre
Communauté de Communes du plateau Lommoye
Communauté de Communes des portes de l'Ile de France
Communauté d'agglomération Seine Eure
Communauté d'agglomération des Portes de l'Eure
Communauté de Communes Eure Madrie Seine
Métropole Rouen Normandie
Grand Evreux Agglomération (GEA)
Communauté de Communes des portes Nord-Ouest de Rouen
Communauté de Communes Caux-Austreberthe
Communauté de Communes du Plateau Vert
Communauté de Communes d'Yerville-Plateau de Caux
Communauté de Communes de la région d'Yvetot
Association Confluence Seine-Oise
EPADESA
EPAMSA
Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA)
Office national des forêts (ONF)
Office national de la chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)
Agence des espaces verts (AEV) d'Ile-de-France
Agence de l'eau Seine Normandie (AESN)
Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) Haute-Normandie
Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) Basse-Normandie
Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) Ile-de-France

Chambre régionale d'agriculture de Normandie
Chambre Interdépartementale d'agriculture d'Ile-de-France
Chambre d'agriculture de l'Eure (27)
Chambre d'agriculture de la Seine-Maritime (76)
Centre Régional de la Propriété forestières (CRPF) IDF et centre
Centre Régional de la Propriété forestières (CRPF) de Normandie
Institut d'aménagement et d'urbanisme du CR IDF (IAU-IDF)
Agence d'urbanisme et de développement de la Seine aval (AUDAS)
Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure (AURBSE)
Association Réseau Vert de Basse-Normandie (Défense et promotion des modes de transports alternatifs à la route)
Collectif d'associations de défense de l'environnement de la boucle de Montesson (CADEB)
Haute-Normandie Nature Environnement (HNNE)
Ile-de-France NATURE Environnement
Groupe mammalogique normand
Val de Seine Vert (Haut-de-Seine)
Association Eure Normandie
Association pour la promotion de la Ligne Nouvelle
OPTIFER-PN
Association APACHE
SANEF / SAPN
ALBEA
FNE national
Syndicat Mixte du bassin versant de l'Austreberthe & Saffimbec (SMVAS)
ADIV Environnement

## Glossaire

Acronyme	Définition
AAPPMA	Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques
ABF	Architecte des Bâtiments de France
AEP	Alimentation en Eau Potable ou Adduction d'Eau Potable
AMVAP	Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine
APB	Arrêté préfectoral de Protection de Biotope
ARS	Agence Régional pour la Santé
AZI	Atlas des Zones Inondables
BPL	Bretagne Pays de la Loire
CD	Conseil Départemental
CG	Conseil Général
CNPN	Conseil National pour la Protection de la Nature
ComCons	Comission Consulaire
COFIL	Comité de Pilotage
COTECH	Comité Technique
COTER	Comité Territorial
CR	Conseil Régional
CRPF	Centres Régionaux de la Propriété Forestière



DDT	Direction Départementale des Territoires
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DLE	Dossier Loi sur l'Eau
DP	Débat Public
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
DRIEE	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie
DUP	Déclaration d'Utilité Publique
ENS	Espace Naturel Sensible
ERC	Eviter-Réduire-Compenser
ERDF	Electricité Réseau Distribution France
EUP	Enquête d'Utilité Publique
GRDF	Gaz Réseau Distribution France
ICPE	Installation Classée pour l'Environnement
IGC	Inventaire Général des Carrières
IGN	Institut Géographique National
LGV	Ligne à Grande Vitesse
Ligne THT	Ligne Très Haute Tension
LNPN	Ligne Nouvelle Paris-Normandie
MH	Monument Historique
MOS	Mode d'Occupation du Sol
ONEMA	Office national de l'eau et des milieux aquatiques
PAC	Politique Agricole Commune
PPAEP	Périmètre de Protection de captage AEP
PPE	Périmètre de Protection Éloigné
PPI	Périmètre de Protection Immédiat
PPR	Périmètre de Protection Rapproché
PPRI	Plan de Prévention des Risques inondations
PPRT	Plan de Prévention des Risques Technologiques
RPG	Recensement Parcellaire Graphique
RR	Rhin-Rhône
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale
SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SDAP	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine
SIAAP	Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne
SRCE	Schéma Régional de Cohérence Écologique
TRAPIL	Société des Transports Pétroliers par Pipelines
TRI	Territoire à Risque d'Inondation
ZDH	Zone à Dominante Humide
ZI	Zone Inondable
ZNIEFF	Zone Naturel d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique
ZP	Zone de passage
ZPP	Zone de Passage Préférentiel
ZPPAUP	Zone de Protection du Patrimoine, de l'Architecture, de l'Urbanisme et du Paysage

Thèmes	Sous-thème	Remarques	Table
Milieu Physique	Risques souterrains	Ajouter les gisements de carrières d'intérêt national en enjeu fort(données existantes : syndicat des carriers)	3
Milieu Physique	Risques souterrains	Réévaluer en enjeu fort les autres carrières pour mettre les marnières au même niveau que les bétoires	5
Milieu Physique	Ressources en eau	Problème de précisions sur les autres captages connus: préciser l'utilisation --> mélange de périmètres bien identifiés (éloignés, rapprochés, AAC , AEP etc..) et puis "autres captages connus qui n'ont pas AAC, périmètres associés (on ne sait pas trop à quoi ça correspond...) et donc pourquoi en enjeu fort? Pourquoi pas en modéré?	1
Milieu Physique	Ressources en eau	Réévaluer en enjeu fort les aquifères fatement vulnérables et en enjeu très fort les aquifères très fortement vulnérables	1
	Ressources en eau	Apprécier/définir plus précisément la vulnérabilité au niveau des aquifères	1
	Eaux superficielles et risques inondations	Pourquoi un cours d'eau qui serait dans le périmètre d'une collectivité territoriale aurait plus d'enjeu qu'un autre cours d'eau qui serait orphelin de maîtrise d'ouvrage? c'est pas ça qui fait l'enjeu du cours d'eau, donc soit le dévaluer en enjeu fort soit le supprimer	1
	Eaux superficielles et risques inondations		1
Milieu Physique	Eaux superficielles et risques inondations	Dévaluer les cours d'eau couverts par un SAGE en enjeu fort et les cours d'eau en enjeu modéré	3
Milieu Physique	Eaux superficielles et risques inondations	Ajouter en enjeu fort: cours d'eau couvert par un SAGE ou à défaut par politique intervention publique	5
Milieu Physique	Eaux superficielles et risques inondations	Ajouter les cours d'eau à migrateurs en enjeu très fort	1
Milieu Physique	Eaux superficielles et risques inondations	Ajouter les cours d'eau à tête de bassins versants en enjeu très fort	1
Milieu Physique	Eaux superficielles et risques inondations	Ajouter les risques liés aux talwegs (vallons secs) en enjeu modéré	2
Milieu Physique	Eaux superficielles et risques inondations	Ajouter le TRI "Rouben Louviers Austreberthe", et autres TRI (Territoire à Risque Inondation) en enjeu très fort	2
Milieu Physique	Eaux superficielles et risques inondations	Réévaluer en enjeu très fort zone inondable hors zone rouge des PPRI + Zone rouge des PPRI	4
Milieu Physique	Eaux superficielles et risques inondations	Attention , certains PPRI sont en cours	2
Milieu Physique	Eaux superficielles et risques inondations	Ajouter les communes ayant subi des coulées de boues classées catastrophe naturelle par arrêté <u>au moins 1 fois</u> en enjeu fort	4
Milieu Physique	Eaux superficielles et risques inondations	Réévaluer les communes ayant subi des coulées de boues classées catastrophe naturelle par arrêté plus de 5 fois en en enjeu très fort	4
Milieu Naturel	Outils de gestion / planification territoriale SDAGE, SAGE, SRCE, SCOT	Réévaluer en enjeu très fort les cours d'eau réservoir biologique car inscrit dans le SDAGE	1
Milieu Naturel	Outils de gestion / planification territoriale SDAGE, SAGE, SRCE, SCOT	Ajouter en enjeu très fort les zones humides de têtes de bassins versants	1
Milieu Naturel	Outils de gestion / planification territoriale SDAGE, SAGE, SRCE, SCOT	Ajouter en enjeu très fort les zones humides avec espèces et/ou habitats protégés	1
Milieu Naturel	Outils de gestion / planification territoriale SDAGE, SAGE, SRCE, SCOT	Prise en compte des corridors du SRCE Haute-Normandie en enjeu modéré au même titre que les corridors à fonctionnalité réduite (IdF)	3, 4
Milieu Naturel	Outils de gestion / planification territoriale SDAGE, SAGE, SRCE, SCOT	Prise en compte des corridors du SRCE Haute-Normandie en enjeu fort au même titre que les corridors fonctionnel (IdF)	3, 5
Milieu Naturel	Inventaires et outils fonciers	Ajouter les réserves naturelles nationales ou régionales	1
Milieu Naturel	Inventaires et outils fonciers	Faire une distinction des ENS qui peuvent avoir un intérêt différent en fonction de leur vocation (ouverture au public ou non...) --> réduction du niveau d'enjeu ? Force d'enjeu spécifique ?	2
Milieu Naturel	Inventaires et outils fonciers	Dévaluer les ENS et ZPENS en enjeu fort	3
Milieu Naturel	Inventaires et outils fonciers	Préciser la zone de compensation de projet --> Relativiser	3
Milieu Naturel	Intérêt écologique	A croiser avec la notion de quantité en plus de la qualité? Avec la fonctionnalité ? (en fonction de la disponibilité des données)	2
Milieu humain	Urbanisation et équipement	Réévaluer en enjeu fort les voies ferrées: pas de coupure du réseau existant (Evreux - Rouen)	1
Milieu humain	Urbanisation et équipement	Ajouter en enjeu modéré les canaux fluviaux (cours d'eau qui servent d'infrastructures de transport)	2

Thèmes	Sous-thème	Remarques	Table
Milieu humain	Urbanisation et équipement	Ajouter en enjeu très fort les zones calmes (bruit)	3
Milieu humain	Urbanisation et équipement	Ajouter les zones de calmes écologique en enjeu fort et les zones urbaines très soumises au bruit en enjeu très fort + influence du relief (écho, résonnance) et des vents dominants	5
Milieu humain	Urbanisation et équipement	Ajouter les zones urbaines bruyantes (approche seuil) en enjeu fort et les zones urbaines très bruyantes en enjeu très fort + influence du relief (écho, résonnance) et des vents dominants	5
Milieu humain	Urbanisation et équipement	Voie ferrée (surtout voies ferrées fermées) en enjeu modéré	4
Milieu humain	Urbanisation et équipement	Dévaluer en enjeu modéré les zones urbanisées à vocation d'activité, d'industrie et de commerce ( étant déjà artificialisées il semble préférentiel d'y implanter des infrastructures plutôt que dans les milieux naturels )	4
Milieu humain	Urbanisation et équipement	Ajouter en enjeu fort les zones industrielles / zones d'activité en friche --> comment les considérer comme des localisations préférentielles ?	4
Milieu humain	Industrie et réseau	Faire la distinction entre ICPE soumise à déclaration et ICPE soumise à autorisation. Puis valoriser les ICPE soumises à déclaration en enjeu modéré et les ICPE soumises à autorisation en enjeu fort	1,3, 5
Milieu humain	Industrie et réseau	Ne pas faire de distinction entre les sites SEVESO (seuil bas /seuil haut) et tous les mettre en enjeu très fort	1
Milieu humain	Industrie et réseau	Ajouter les sites et sols pollués en enjeu modéré	2
Milieu humain	Industrie et réseau	Ajouter tous les réseaux divers (+ eau , + Télécom) en enjeu modéré	2
Milieu humain	Industrie et réseau	Dévaluer les éoliennes construites et les lignes THT en enjeu modéré	4
Milieu humain	Industrie et réseau	Réévaluer en enjeu fort les pipelines (Trapil, Total, autres produits industriels), gazoduc (GRT)	5
Milieu humain	Industrie et réseau	Ajouter les usines d'incinération ( ordures ménagères) en enjeu très fort	5
Milieu humain	Industrie et réseau	Centre de production d'électricité et installation réseau structurant RTE en enjeu très fort	5
Milieu humain	Loisirs	Ajouter les vélo-route, voie verte en enjeu modéré	1, 2
Milieu humain	Loisirs	Ajouter les chemins équestres en enjeu modéré	5
Milieu humain	Loisirs	Préciser les équipements de loisirs	3
Milieu humain	Loisirs	Base de loisir d'intérêt régional	3, 5
Milieu humain	Loisirs	Réévaluer en enjeu fort les forêts domaniales	1
Milieu humain	Loisirs	Prendre en compte les forêts régionales en enjeu fort ou très fort	1
Milieu humain	Outil de protection foncière	Considérer les espaces naturels dans les PRIF en plus des terres agricoles	1
Milieu humain	Outil de protection foncière	Espaces agricoles protégés des SCoT	1
Milieu humain	Outil de protection foncière	Réévaluer les PRIF en enjeu très fort , au même niveau que les ZAP	4
Milieu humain	Typologie des cultures et Occupation du sol	Surévaluer les prairies en enjeu très fort	1, 4
Milieu humain	Typologie des cultures et Occupation du sol	Surévaluer le maraichage en enjeu très fort	1
Milieu humain	Typologie des cultures et Occupation du sol	Dévaluer en enjeu fort vergers et agroforesterie	3
Milieu humain	Potentiel agricole	Ajouter les zones drainées en enjeu fort	5
Milieu humain	Exploitation et équipement	Ajouter l'enjeu élevage en enjeu très fort	2
Milieu humain	Exploitation et équipement	Ajouter l'irrigation du maraichage en enjeu très fort	2
Milieu humain	Exploitation et équipement	Pour l'élevage : ajouter en enjeu très fort la situation des corps de ferme et prairies (éviter de les séparer par une infrastructure)	2
Milieu humain	Exploitation et équipement	Prendre en compte en enjeu fort les secteurs récemment remembrés (A150 par ex.) à forte sensibilité	5
Milieu humain	Structuration parcellaire	Les îlots ne semblent pas être un critère pertinent pour qualifier de l'importance des espaces agricoles (certains secteurs avec de moins grands îlots sont aussi intéressants)	4
Milieu humain	Vocation économique	Enjeu vis-à-vis de certaines cultures: pommes-de-terre, betterave à sucre, lin, maraichage / Liens avec les autres	2
Paysage - Patrimoine	Zonage de protection du patrimoine	Ajouter en enjeu très fort les lieux touristiques à forte fréquentation (comités départementaux et régionaux de tourisme)	3
Paysage - Patrimoine	Zonage de protection du patrimoine	Surévaluer les PNR en enjeu fort	4
Paysage - Patrimoine	Paysage	Compléter : Sites d'intérêt fort et grands paysages en enjeu fort , et site d'intérêt très forts : grands sites = grands paysages remarquables et sites UNESCO, en enjeu très fort	5
Paysage - Patrimoine	Archéologie	Surévaluer en enjeu fort les sites connus (ex : Gisacum au Viel Evreux)	1
Paysage - Patrimoine	Archéologie	Force de l'enjeu en fonction du site découvert?	2